



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir du peuple kurde

Question écrite n° 2550

Texte de la question

M. Luc Carvounas attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'avenir du peuple kurde. Alors que l'organisation État islamique semble se défaire de jour en jour, multipliant les défaites militaires et les pertes territoriales, la France doit plus que jamais rappeler avec force ce qui est dû collectivement au peuple kurde dans la réussite de ce combat pour la liberté et contre la barbarie. Ce résultat n'aurait pas été possible sans la détermination sans faille des combattants kurdes, dont notamment l'exemple de ces jeunes femmes combattantes si braves qui a forcé le respect de toutes celles et tous ceux qui défendent la liberté des peuples. Alors que le Kurdistan irakien a procédé à un referendum d'auto-détermination le 25 septembre 2017, la communauté internationale ne semble pas à la hauteur des enjeux concernant l'avenir du peuple kurde. Pourtant, au-delà de leur appui militaire décisif apporté dans la lutte contre Daesh - qui concerne la sécurité collective en Méditerranée - la France partage des valeurs essentielles avec les Kurdes : la démocratie, l'égalité entre les femmes et les hommes, la laïcité ou encore le respect des minorités. À ce titre, il faut rappeler que le Kurdistan irakien a accueilli près de 2 millions de réfugiés et déplacés - persécutés par la barbarie de l'organisation État islamique - notamment des arabes sunnites, des chrétiens ou encore des yézidis. Ne pas apporter son aide au peuple kurde serait une forfaiture morale et une grave faute politique dont il faudrait payer les conséquences dans l'ensemble du bassin méditerranéen. La pacification du Moyen-Orient ne doit pas se faire dans l'oubli du peuple kurde. De plus, on ne peut laisser la Russie et la Turquie instrumentaliser les Kurdes dans un combat d'influence régionale. Il lui demande quelles initiatives la France compte prendre pour accompagner le peuple kurde dans sa démarche de reconnaissance internationale.

Texte de la réponse

La France prête une attention particulière à la situation du Kurdistan d'Irak. Elle entretient avec le Kurdistan irakien des liens d'amitié profonds et anciens, qui ont été renforcés par les combats menés ensemble contre Daesh. Dans le cadre de la coalition internationale, elle a soutenu militairement les Peshmergas, dont elle a salué le courage et les sacrifices. Nombre de ses projets humanitaires au profit des populations déplacées irakiennes ont été mis en œuvre au Kurdistan d'Irak. Le Président de la République et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères ont rappelé avant, comme après le référendum d'indépendance du Kurdistan d'Irak organisé le 25 septembre dernier, le souhait de voir se mettre en place en Irak un dialogue respectueux de l'unité, de l'intégrité et de la souveraineté du pays et plaident pour que, dans le cadre de la constitution irakienne, il y ait une pleine reconnaissance des droits des Kurdes. Alors que la tenue du référendum a généré des incertitudes et des tensions, la France a maintenu un contact étroit avec les autorités de Bagdad et celles d'Erbil afin d'appeler au calme et à la retenue et de les encourager à reprendre le dialogue, en vue d'un règlement pacifique de leurs différends. Le Président de la République, qui a reçu à Paris le 5 octobre dernier le Premier ministre irakien, Haïder al-Abadi, l'a appelé à la mise en place d'une gouvernance inclusive qui réponde aux aspirations de l'ensemble des composantes de la société irakienne, dont les Kurdes. Depuis la tenue du référendum, le Président de la République et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères ont fait passer ces messages auprès des deux parties lors d'appels téléphoniques. La France a également œuvré à ce que le

Conseil de sécurité des Nations unies, sous présidence française, adopte une déclaration le 26 octobre dernier appelant Bagdad et Erbil à la cessation des opérations militaires et à la fin des violences ainsi qu'à la reprise du dialogue. Elle a également fait part de sa disponibilité pour venir en aide aux efforts de médiation du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Jan Kubis, reçu au ministère de l'Europe et des affaires étrangères le 10 novembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2550

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5234

Réponse publiée au JO le : [2 janvier 2018](#), page 79